10me ANNEE N° 489 PARAIT LE SAMEDI 9 Juin 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Les taxes de mutation et de succession

La commission chargée d'examiner le projet du gouvernement et diverses propositions tendantes à modifier les taxes de mutation et de succession a décidé en principe de dégréver les transactions à titre onéreux et de faire face à ce dégrèvement par une augmentation des droits sur les mutations à titre gratuit ; successions, donations et partages. C'est on le sait, le caractère principal du projet de M. Burdeau.

La comission a également décidé de transformer en droits proportionnels certains droits fixés sur les ventes d'immeubles, droits dont l'effet et d'autant plus lourd que le montant de la vente est plus faible.

En ce qui concerne les successions, la commission s'est prononcée pour un tarif progressif. Ce tarif ne porterait que sur l'actif net de la sucession, c'est à dire après destruction des dettes. Il porterait non sur la valeur totale de la succession, mais sur la part de chaque héritier. Au point de vue du degrè de parenté, le nouveau tarif comprend sept taxes différentes ; en ligne directe, entre époux, entre frères et sœurs ; entre oncles et tantes, neveux et nièces ; entre grands oncles et grandes tantes, petits neveux et petites nièces et entre cousins germains ; entre parents au 5e et 6e degrès ; entre parents au delà du 6e degré et étrangers.

Au point de vue de la valeur, les successions sont divisées en 17 classes. La première comprend les successions où chaque part héréditaire est inférieure à 2.000 fr. La dernière, celle où chaque part est supérieure à 20.000.000. Les droits afferents à cette dernière classe, droits maxima qui puissent frapper les successions sont de 10.25 o|o en ligne directe, de 24 o|o entre étrangers.

Le droit payé d'après la nouvelle taxation sur chaque part héréditaire se fera par tranche : c'est-à-dire en ligne directe, 1 fr. 25 sur les premiers 10.000 fr., 1 fr. 45 sur les 8.000 fr. suivants, 1 fr. 75 sur les 15.000 fr. suivants, etc. La commission estime qu'avec son système, le taux moyen d'une part héréditaire de 500.000 fr. serait d'un peu plus de 3 o|o.

Pour les petites successions en ligne directe qui sont inférieures à 1.000 fr., la commission propose un droit minimum de 0.50 o|o.

Enfin, on remarquera que la commission assimile, au point de vue de la taxation, les parents au-delà du sixième degré aux étrangers. — X. X.

LES BREVETS D'INVENTION

Il faut absolument reviser la loi de 1844 sur les brevets d'invention.

C'est absolument nécessaire.

D'après cette loi, vieille d'un demi siècle, les brevets avec description et dessin déposés au ministére du Commerce doivent être communiqués à toute personne, n'importe qui peut en prendre connaissance á ses frais

D'une façon générale, ce système favorise la contre façon, et il y a des exemples fâcheux.

En outre, en ce qui concerne les inventions relatives à l'armée, il est absurde que les brevets soient ainsi livrés á la publicité.

Il est vrai que pour toutes les formes raisonnables, l'administration française est en retard. Elle mérite certainement le premier prix de routine.

En 1892, le ministère de la guerre demanda au ministère du commerce de préparer cette revision.

Le ministre du commerce était alors M. Terrier.

Il fit une réponse évidemment inspirée par son bureau, qui, d'après les expressions même du *Temps* ; est un véritable monument d'erreurs et de puérilités.

Par exemple, sa note disait que la taxe de 100 francs se trouvait abaisée *par suite de la diminution de la valeur relative de l'argent* !

Une pareille citation nous dispense d'en faire d'autres. Tout est de la même force dans cette note qu'un ministre n'a pas eu honte de contre-signer.

L'Angleterre et l'Allemagne, plus intelligentes et moins routinières que nous, ont prix les mesures nécessaires, la première dès 1883, et la seconde en 1891, pour garantir le secret des inventions qui concernent l'armée et la marine.

Nous voulons croire que le Cabinet Dupuy ne nous fera pas attendre plus longtemps le dépôt d'un projet de révision dont la nécessité s'impose.

Il vient de faire un premier pas, en élargissant le cadre de la comission des inventions au ministère de la guerre.

Il faut compléter cette mesure par la révision de la loi de 1844.

INFORMATIONS

Le rendement des Impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de Mai 1894.

Les résultats accusent une moins-value de 4 950.200 pour rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 4.517.000 par rapport à la période correspondante de 1893.

Trop de Malice

M. Crispi, á qui les coups de théâtre parlementaires sont familiers, vient d'en machiner un qui a produit tout d'abord le plus bel effet. Alors qu'une quarantaine d'ordres du jour allaient être mis aux voix, il est venu apporter à la tribune un projet transformant les conditions du débat engagé.

La Chambre était condamnée à nommer une commission spéciale chargée de fixer le total des économies réalisables par la réforme administrative.

L'opposition voulait laisser au premier ministre l'impopularité de nouveaux impôts ; celui-ci a voulut la forcer à avouer qu'en réclamant des économies, elle ne songeait qu'à se ménager une plate-forme électorale.

Mais cela n'a pas très bien réussi. M. Crispi a obtenu une si faible majorité qu'il a cru, après réflexion, devoir donner sa démission. On estime d'ailleurs que cette démission n'est qu'une nouvelle manœuvre du trop rusé Sicilien, prêt à débarquer quelques collaborateurs et à opérer une nouvelle volte-face. Ce ne sont pas de telles roueries qui peuvent accroître le prestige gouvernemental.

LE RAILWAY

Horaire Synoptique des Chemins de fer.

SERVICE D'ÉTÉ

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs du *Sisteron-Journal* que le *Railway*, journal horaire des chemins de fer français et italiens, publie, dès aujourd'hui, la marche des trains du service d'été du P.-L.-M. qui doit être mis en vigueur le 1er juin prochain.

Nous profiterons de cette occasion pour recommander tout particulièrement à nos lecteurs le guide sus-mentionné.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 10 —

LES CONJUNGOPHILES

On le laissa partir, et les explications continuèrent. Comme nous tenons à ce que le lecteur soit promptement mis au courant, nous ne suivrons pas nos interlocuteurs dans leur conversation décousues et donnerons en deux mots la clef de l'énigme.

Il y avait effectivement société entre les quinze jeunes gens arrêtés la veille ; mais société de la quelle, précisément, la politique était soigneusement bannie ; les statuts étaient fort précis sur ce doiut et les amendes assez rigoureuses pour faire hésiter celui qui eût voulu passer outre.

Quelques jeunes gens, des ouvriers, s'étaient dit que, lorsque l'on a envie de convoler en justes noces, que l'on ne gagne pas des journées colosales, il est des cas où l'on risque de ne pas pouvoir faire les choses convenablement, La cour à faire à une jeune fille, même pour le bon motif, ne va pas sans une série de petites dépenses, quelquefois hors de portée avec les ressources budgétaires d'un jeune ouvrier.

Ils s'étaient dit que l'union fait la force ; qu'une association amicale procurerait aux associès une bource commune, sans compter l'appui moral que les sociétaires pourraient apporter à ceux d'entre eux en passe de devenir des... fiancés.

De là était née la Société des *Conjungophiles*. Le nombre des menbres n'était pas limité ; mais les conditions d'admission comprenaient toute une série de restrictions qui ne permettaient pas au premier venu d'entrer daus la société.

On devine, par ce que l'on sait de Julien, que la cotisation était fixée à 15 francs par mois, et que les réunions de la Société avaient lieu une fois par semaine.

Quand un des sociétaires se trouvait pris du « mal d'amour », ou tout au moins du désir d'entrer dans la grande corporation des maris, il était tenu de déclarer sa.. position ; autrement dit d'indiquer qu'il postulait pour obtenir la main de telle ou telle fille.

D'après les statuts, la société lui devait, sur les fonds cociaux, dans certaines limites prévues et assez raisonnables, ma foi, l'avance des fonds indispensable pour faire une cour « honnête » et convenable : les petits cadeaux, par exemple ; au besoin, quelques frais de toilette, pour permettre au postulant de ne pas perdre ses avantage naturels. et même d'en accroitre l'effet.

Deux parrains étaient choisis au scrutin secret ; ils avaient pour mission d'aider « moralement » le postulant, de s'arranger délicatement pour façonner au mieux de ses intérêts l'opinion de la jeune fille en vue de ses proches de toute catégorie, et aussi de surveiller non moins discrètement l'emploi des fonds fournis par la Société.

— Parfaitement, je comprends, avait dit au cours de cette explication quelque peu enténébrée la la loyale Francine. Je m'explique les 15 francs par mois que iu m'as dedemandés, tes absences hebdomadaires et bien des choses ensuite. Mais, une question qui me tient au cœur, M. Charles faisait-il partie de la Société ?

— Oui, petite mère,..

— Fil'horreur ! Tout est rompu, madame Ricard. Je retire ma parole.

Il fallut peu de temps en somme pour laver le pauvre Charles de tous les soupçons que cette révélation avait fait naître dans la cervelle de la délicate petite mère. Charles n'avait jamais eu un seul instant l'idée de profiter des avantages offerts par la Société ; il avait résolu de ne devoir son bonheur qu'à lui-même.

— Eh bien, mais, les fameux 150 francs? fit tout á coup Francine.

— Ecoute-moi bien, ma chérie, répondit Julien : le moment n'est pas propice aux tergiversations ; voici de quoi il retourne au juste. Choisi par le sort pour servir de parrain à ... Baste, je viens de dire qu'il fallait être franc, à quoi bon tergiverser. Donc choisi pour servir de parrain à Pierre Rondil, je n'eus pas, je l'avoue — pordonnez ma franchise, Monsieur Rondil...

M. Rondil acquiesça de la tête.

— Je n'eus pas le courage d'accepter cette mission. Je savais de quoi il retournait, il me semblait que ce n'était pas mon rôle.

— Tiéde Sociétaire, mon beau frère, dit gaiement Francine.

— Me blâmes tu ?

© VILLE DE SISTERON

Non seulement le *Railway*, comme journal, a rendu aux Niçois sa part de services, mais il a été l'objet de nombreuses améliorations, dont la dernière et la plus saillante, figure dans ce tirage d'été.

M. Appy, propriétaire-directeur du *Railway*, pour faciliter la lecture toujours fatiguante d'un honoraire des chemins de fer, a poursuivi avec une ténacité digne du succès, l'emploi de gros chiffres pour les heures en cherchant encore à différencier les heures de jour de celles de nuit.

Il est arrivé à ses fins en employant pour les heures de nuit de gros chiffres blancs encadrés de noir et il n'y a qu'à ouvrir une page de son guide pour s'assurer qu'il a abtenu le résultat désiré,

Et pendant que nous y sommes, laissez nous vous dire encore que, par suite de la classification arrêtée par M. Appy, il n'y à plus de recherches à faire et, ainsi que le porte la page d'introduction du *Railway* — pour un voyage quelconque — dès que l'on a fixé son itinéraire et sa station de départ, on n'a plus qu'à se laisser guider par les références du texte jusqu'à la gare d'arrivée.

(Lisez d'ailleurs la page d'introduction)

Avec ce système, il n'y à plus de recherches à faire, il n'y a plus de tables et un seul coup d'œil suffit pour se renseigner.

Le *Railway* est en vente dans les librairies, kiosques et bibliothèques des gares.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mai 1894

Présidence de M. Louis LATIL, Maire.

Présents : MM. Roubeaud, Blanc, Gabriel Lieutier, Aillaud, Estublier, Moulet, Bontoux, Pallet. Martel, Bec, Ferrand, Silvestre, Latil, *maire*, Thélène, Lieutier, Clément, Siard, formant la majorité des membres en exercice.

M. Pallet est élu secrétaire.

COLLEGE. — La prochaine ouverture du local nouvellement construit a nécessité l'examen de divers points de détails qui tous ont reçu une solution rationnelle.

Privés. — En vue d'assainir le nouvel établissement universitaire et pour prévenir toute épidémie, Monsieur le Maire propose de remplacer la fosse étanche, prévue pour les latrines, par le " tout à l'égout " d'autant que la proximité du grand égout collecteur facilitera cette opération.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de M. le Maire, et décide, en vue de la salubrité publique, d'adopter le système du " tout à l'égout. "

Cour du Nord. — M. le Maire prenant de nouveau la parole, s'exprime en ces termes : Messieurs, M. Vandremer, inspecteur général, membre de l'Institut, dans sa tournée d'inspection, a bien voulu signaler qu'il y avait urgence a agrandir la cour du Collège, côté nord, de 1 m. 50 sur toute sa longueur, de démolir le mur d'enceinte actuel et de le rapporter à la distance fixée.

Le Conseil, considérant qu'il y a intérêt a élargir la cour du nord, de façon à ce que les élèves puissent pendant la saison d'été, se mettre à l'abri du soleil, décide, à l'unanimité, la démolition du mur d'enceinte et sa reconstruction à 1 m. 50 en arrière.

Publicité. — Le Conseil vote ensuite un crédit de 160 fr. pour frais de rèclame, publicité et prospectus illustrés.

Mobilier du Collège. — M. le Maire continue : Messieurs, vous connaissez tous l'état défectueux et de complet délabrement dans lequel se trouve le matériel scolaire du vieux Collège, il est absolument nécessaire que le nouveau soit muni d'un mobilier scolaire neuf et approprié au nouvel établissement. Je vous propose, Messieurs, de prendre cette dépense sur le montant des rabais consentis par les entrepreneurs lors de l'adjudication.

Le Conseil, à l'unanimité, considérant qu'il y a tout intérêt à ce que le nouveau collège soit aménagé et meublé convenablement, adopte la proposition du maire et décide de prendre les ressources nécessaires à l'achat du matériel et mobilier scolaire nouveau du collège, sur les rabais de l'entreprise de cet établissement.

Cours municipal de dessin. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil, à l'unanimité, décide de faire aménager dans les bâtiments de l'ancien Collège, un local indépendant pour le cours municipal de dessin.

Terrain du pied du Mollard et du bas du Valgelé. — Le maire est autorisé à les mettre en adjudication sur la mise à prix de 50 francs, pour le mollard et 40 francs, pour le Valgelé ; pour 9 ans.

Vote un crédit de 120 francs, pour achat d'un ampère mètre a l'effet de mesurer l'intensité des lampes électriques de la ville et des particuliers.

Immeuble Sabin Borel. — Autorise le Maire a faire signifier le jugement et prendre toutes les mesures propres a conserver les droits de la Ville.

Conférence agricole. — Le public est informé que M. le professeur Départemental d'agriculture se rendra à Mison, le Dimanche 10 Juin, pour y faire une Conférence publique.

Sujet : Rouget du porc ; Moyen de le prévenir.

La Réunion aura lieu à la Mairie de Mison à 2 heures précises.

M. le professeur d'agriculture sera assisté de MM. A. Silvestre et L. Rolland.

Nominations. — Par arrêté préfectoral en date du 5 juin 1894, le sieur Nicolas Isidore, du Caire, est nommé cantonnier à Nibles, en remplacement du sieur Massot.

Le sieur Roche François, de Sisteron, est nommé cantonnier au Plan, en remplacement du sieur Aillaud.

Le sieur Dupuy Barnabé, de Barret-le-Bas, est nommé cantonnier à Fombeton, en remplacement du sieur Bouchet.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Exposition Universelle de Lyon. — *Billets d'aller et retour à prix réduits.*

A l'occasion de l'Exposition Universelle qui a lieu à Lyon; il sera délivré jusqu'au 1e Octobre 1894 par toutes les gares du réseau P.-L.-M. pour Lyon, des billets d'aller et retour de 1re, 2me, 3me classe comportant les durées de validité suivantes :

pour un parcours de	200 kilom.	4	jours
— id	201 à 300 k	6	—
— id	301 à 400 k	8	--
— id	401 à 500 k	10	—
— id	501 à 600 k	12	--

La duré de validité des billets pourra être prolongée à deux reprises et de moitié moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 o/o du prix des billets.

La Compagnie recommande instamment aux voyageurs de coller sur les bagages l'adresse de leur destination.

Des carnets de fiches gommés sont, à cet effet, mis en vente dans la plupart des bibliothèques des gares.

Avis aux Collectionneurs. — M. Astier Fils, libraire à *Sisteron*, à l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment de **timbres pour collections**, de tous prix et de toutes provenances. Dans la dite collection figurent beaucoup de timbres rares.

Tous les timbres vendus sont garantis absolument authentiques. *Assortiment d'Albums pour le collage des Timbres.*

A la Villa des fleurs. — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananiers, Camélias, Azalées, Daphnès, Œuillets, Primevères de Chine, Rosiers, ainsi qu'un grand assortiment de plantes pour Massifs, Plate-bandes et Bordures, telles que : Géraniums, Zonales et à feuilles de Lierre, Eliotrope, Fuchsia, Agératum bleu d'azure, Verbéna, Reine-Marguerite, Immortelles, Zénias et Sensitives, ainsi que des plantons de *Tomates, Aubergines, Choux-Fleurs* et de *Bruxelle*, etc., etc. Le tout à prix modérés. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs, aux Plantiers, chez M. Henri BOISSAC, Sisteron, qui se charge également de la taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création de jardins.

Statistique Médicale

Sur 1.000 décès, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63 ; à Marseille, 149 ; à Troyes, 137 ; à Carcassonne, 126 ; à Brest, 115 ; à Toulon, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eaux malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures, nous trouvons 8 décès sur 1.000 à Lille ; 4 à Cambrai ; 4 à Châlons, et 0.58 à Vienne (Autriche). Il n'est d'ailleurs plus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectieuses . c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minérales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de Vals, source «LesBernardins» contre un mandat-poste de 15 francs adressé au bureau du *Sisteron-Journal*. Port en sus;

FEUILLE DE MURIER à Vendre, s'adresser à M. **Auguste MOUTTE**, à *Sisteron*.

Marché d'Aix

du 7 Juin 1894

Bœufs limousins	1 75	à	1 80
Gris	1 67	à	1 75
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 90	à	1 95
Moutons africains	1 33	à	1 41
Réserve	1 60	à	» »»
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Métis	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

Un mot de la fin.

— Victoire, vous allez me faire une tasse de tisane de chiendent, il doit y en avoir dans la maison ; si vous n'en trouvez pas, vous irez en chercher chez l'herboriste.

— Une demi heure après, Victoire apporte une tasse de tisane.

— Ah ! il a un drôle de goût, ce chiendent, dit madame, après avoir bu, où l'avez-vous acheté ?

— Oh ! je ne l'ai pas acheté, j'en ai arraché quelques brins au petit balai de la cuisine.

Pédicure ! Manicure

Avoir des verrues aux mains, c'est désagréable et génant ; avoir des Cors aux pieds, c'est agaçant et douloureux.

Si vous êtes affligé de ces végétations importunes ; si dans vos bottines germent des Oignons, Œils de perdrix etc.

Si vous avez des ongles incarnés, adressez-vous sans hésiter à Monsieur **Léopold FLAVIEN**, un spécialiste renommé, qui, à prix modéré, sans vous faire souffrir et avec l'aide seule d'une plume d'oie, vous débarasse radicalement de ces excroissances cutanées. Monsieur **Léopold FLAVIEN**, qui a fait avec succés de nombreuses opérations à Sisteron, reçoit le *Samedi à l'hotel de la mule Blanche*, et se rend également à domicile.

— Allons, c'est bon, continue ; vrai, dans les circonstances actuelles, ça n'a guère plus d'importance.

— Toujours est-il qu'aux termes des statuts, mon refus d'intervenir me coutait 10 francs par sociétaire ; c'est-a-dire que, sans prejuger les succés des démarches que d'autres parrains, à mon défaut, allaient entreprendre en faveur de Pierre Rondil, j'étais condamné à faire les fonds d'avance, à raison de 10 francs par sociétaire, du dîner de garçon qui, d'aprés le règlement, doit célébrer la résussite de ces démarches.

— Et les bouquets ?

— Dame, Pierre Rondil était libre. n'est-ce pas ? et les autres parrains aussi...

— C'est juste.

Il résultait des explications fournies qu'une lettre annonyme avait averti la police impériale de l'existence d'une société secrète. La susdite police avait battu le fer pendant qu'il était chaud, et avait fait arrêter incontinent tous les membres de cette société, dont la lettre annonyme avait eu soin de fournir la liste exacte.

C'est à Monsieur Rondil père, à son existance auprès des pouvoirs publics, que l'on devait la prompte libération des inculpés. Comment s'y était-il pris au juste ? Tout ce que l'on savait, c'est qu'a un moment donné il s'était frappé le front en sécriant :

— Eh, parbleu, c'est cela ! c'est lui ! c'est ce gredin...

Et il avait eu un entretient d'assez longue haleine avec le commissaire, puis avec le procureur impérial. Deux heures après, nos braves jeunes gens étaient tous relâchés, non sans qu'on leur eût adressé des excuses entortillées, avec prière de renoncer à une association qui avait l'inconvénient de donner des soucis et des inquiètudes au gouvernement. On ne sut jamais précisément qui avait écris la lettre dénonciatrice. Nous n'étonnerons personne en disant que les soupçons s'étaient portés sur certains sournois de ne notre connaissance.

XV

Le mariage a eu lieu. Faut-il terminer par la formule habituelle ? Eh bien, non, si vous le voulez bien. Il ne suffira de dire que Julien et Charles, à l'heure actuelle, sont en passe de s'associer et de succéder á M. Ricard, qui, comme son brave père, décédé depuis, s'estime assez riche avec quelques milliers de francs de rente qu'il irait manger en province.

La bonne petite Mme Ricard a réalisé ses rêves. Elle a eu ses deux toilettes, de jour et de nuit, à la noce de Francine. Ça été d'ailleurs les dernieres robes qu'ait faites pour la clientèle la petite mère : depuis elle est tout entière á son ménage et à ses enfants. Ni Charles ni Lucien n'ont consenti á ce quelle travaillât plus longtemps pour les autres.

M. Rondil vit de ses petites rentes, il est resté l'ami des jeunes gens. Pierre Rondil a été tué sous les murs de Paris en 1870.

FIN.

G. Pontis

A nos Lecteurs.

Le Roman *Les Conjungophiles* de G. Pontis, étant achevé, nous commencerons dans notre prochain numéro la publication du :

ROMAN D'YVONNE

par Ch. Magué.

Cette œuvre palpitante d'intérêt sera bien reçu de nos lecteurs et de nos aimables lectrices qui y trouveront des situations pleines de mouvements et de passions.

Sceptre en main

En dépit des vaines rumeurs,
C'est le fin Congo qu'on remarque ;
Seul, du monde des parfumeurs
Victor Vaissier est le monarque.
Eugène de Lorrt, au savonnier parisien.

© VILLE DE SISTERON

AU PETIT SOLDAT

Petit soldat, lorsque résonne
La trompette au son vif et clair,
Lorsque le fier drapeau frissonne
Et s'avance en flottant dans l'air,

Quand son aigle victorieuse,
Comme une étoile au firmament,
Plane, brillante et lumineuse,
Au-dessus du beau régiment.

Lorsque tu marches à son ombre,
Regarde — gravé sur ses plis —
Le nom des batailles sans nombre
Qui les ont jadis ennoblis !

C'est l'emblême de la patrie !
L'honneur d'autrefois et d'hier !
L'amour de la France attendrie !
Vois-le, petit soldat ! sois fier !

Sois fier ! sois fier de le défendre !
Et que ce soit ton seul bonheur
De veiller sur lui, de lui rendre
Devoir, amour, respect, honneur !

Sois fier en songeant que la France
Le donne à ta seule valeur,
Et qu'elle a mis son espérance
En ton bras, ton âme et ton cœur !

Tout près de lui marche sans crainte !
Marche, les yeux fixés sur lui !
Marche sans regret et sans plainte !
C'est la victoire qui reluit.

C'est l'honneur, là-bas, qui t'appelle !
C'est la gloire élevant ton nom !
Suis-le toujours ! sois lui fidèle
Sous la mitraille et le canon !

Enfin, si la France chérie
Un jour t'appelle à son secours,
Prends ton fusil pour la patrie,
Prends ton fusil bien vite et cours !

Auprès des tiens fais la prière
Que tu fis chez toi bien souvent ;
Et sans regarder en arrière,
Petit soldat, marche en avant !

MIMOSA.

VARIÉTÉS

Bicyclettes et Piétons

Nous détachons chez un de nos confrères parisien, cette amusante fantaisie de Brieux :

On nous annonce que tous les clubs vélocipédiques de France vont se réunir prochainement en assemblée générale, afin d'arrêter le texte d'un règlement pour les piétons, qu'ils soumettrons ensuite à l'approbation des pouvoirs publics :

Une indiscrétion nous permet de donner le libellé de ce projet.

Considérant ;

Que le nombre des vélocipédistes augmente sans cesse et que, par une conséquence inévitable, celui des piétons diminue ;

Que les vélocipédistes seront, avant peu, la majorité ;

Que la minorité doit se soumettre.

Arrêtons :

Article premier. — Tout piéton devra être muni d'un grelot et d'un cornet qu'il fera résonner lorsqu'en traversant une rue, il verra une bicyclette à l'horizon.

Art. 2. — La nuit le piéton portera sur sa poitrine une lanterne contenant une bougie allumée.

Art. 3. — Tout piéton qui, par sa maladresse et son inprévoyance, aura causé la chute d'un bicycliste en se faisant bêtement renverser par lui, sera puni d'une amende de 50 á 100 francs ; en cas de récidive, il sera déporté dans un pays montagneux.

Art. 4. — La France sera entièrement nivelée, afin d'éviter aux bicyclistes l'ennui des côtés à gravir.

Art. 5. — Le champ de courses de Longchamps est désaffecté et transformé en vélodrome d'été.

Art. 6. — La circulation des voitures sera interdite dans le Bois de Boulogne, après six heures du matin et avant honze heure du soir.

Art. 7. — L'impôt sur les vélocipèdes est aboli et remplacé par un impôt sur les piétons.

Art. 8. — La République sera vélocipédique ou elle ne sera pas.

BRIEUX.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 6 Juin 1894.

Les rentes sont un peu plus faibles aujourd'hui. La reprise des cours de 101. fr. sur le 3 1 o/o soulève quelque discussion et les achats du comptant se ralentissant sensiblement. On traite le 3 o/o à 100. 92, en baisse de 17 1/2 centimes ; le 3 1/2 demeure plus ferme à 107. 10

La hausse récente de l'Italien a provoqué des réalisations que ce fonds a bien supportées puisqu'il conserve le cours de 79.

Les Sociétés de Crédit sans donné lieu à de bien grosses transactions, sont cependant très soutenues.

Le Crédit Foncier reste demandé à 962.50- Ses obligations 3 o/o à lots sont toujours recherchées par les capitaux de placement.

Le Comptoir National d'Escompte varie peu à 503. 75.

Le Crédit Lyonnais se présente sans changement à 743. 75.

La Société générale finit demandée à 456 fr.

On offre les actions de la Compagnie Transatlantique à 365 Cette lourdeur, manifeste au lendemain de l'assemblée générale monque les actionnaires ont jugé très insuffisantes les explications fournies par le Conseil d'Administration

Le 14 Juin aura lieu aux guichets de la Banque Ohomane, de la Banque de Paris et de la Société générale l'émission de 119.254 obligations de 500 fr. 3 o/o des chemins de fer de Salonnique-Constantinople. Le prix d'émission est fixé à 321 fr. jouissance 15 avril 1894.

Les chemins Economiques sont à 415.

ETUDE
de
Me L. GASSIER, avocat-avoué
A SISTERON
Successeur de Me ESTAYS

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de première instance de Sisteron le 5 juin 1894, enregistré,

Entre M. Roman Marius propriétaire domicilié et demeurant à Volonne, demandeur, ayant Me Gassier pour avoué,

Et madame Rigaud Victorine, épouse du dit sieur Roman, domiciliée de droit avec son mari, et actuellement sans résidence connue, défenderesse défaillante faute d'avoir constitué avoué,

Il appert :

Que le divorce a été prononcé d'entre lesdits époux Roman, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait :
L. GASSIER.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Chauves ! Bénissez-Moi !
Grâce à ma merveilleuse
Lotion Pilogène de Mesmer
Il ne tient plus qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux
100.000 FRANCS
seront offerts
à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement
ARRÊT INSTANTANÉ DE LA CHUTE DES CHEVEUX
Repousse certaine, rapide et opulente, même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Syphilis*, l'*Accouchement*, et, en général, les maladies aiguës.
Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impéligo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Pityriasis*, la *Plique*, la *Pélade*, etc.
ENTRETIEN ET BEAUTÉ DE LA CHEVELURE
Prix du flacon : 4 fr.
Envoi contre mandat-poste adressé à
A. LAUGIER, Chimiste
Succr de MESMER
17, rue du Débarcadère, 17, PARIS.

VINS NATURELS
Maison de Confiance
Jean Rulland
SISTERON
Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon-Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante..... 45 fr. —
GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

Le Droit de l'Enfant

PAR
GEORGES OHNET

Il faut bien avouer qu'une des modes les plus en faveur parmi les littérateurs nouveaux est de faire ennuyeux.

Il en résulte que le public ne les suit pas. La preuve en est que voici un livre attrayant, amusant, d'une lecture passionnante, et que, en quelques jours, son éditeur en a déjà vendu plus de quarante mille exemplaires.

Mais il faut bien dire que si les lecteurs de Georges Ohnet lui restent si fidèles, c'est que l'auteur sait les retenir en s'chant les intéresser. Souvenez-vous du célèbre *Maître de Forges* et de *Serge Panine*, de *La Comtesse Surah*, de *La Grande Marnière*, du *Docteur Rameau*, etc., etc...! Avec quel art le romancier savait nous prendre dès les premiéres pages et nous forcer à lire jusqu'au bout, sans que rien n'arrivât à nous distraire !

LE DROIT DE L'ENFANT (1) est un des livres les plus attrayants qu'il aura signés. Aussi amusant que *Le Maître de Forges*, aussi varié, aussi émouvant.

Il faut dire que, dans ce beau livre, Georges Ohnet aborde et résout une des questions qui nous intéressent le plus vivement : celle du sort de l'enfant qu'un grand malheur menace ; il dit le devoir des parents de se sacrifier pour lui, puisque, lui ayant donné la vie, ils doivent lui assurer la plus grande somme de bonheur possible.

Voici en quelques mots la donnée de ce beau roman.

David Herbelin, un inventeur de génie, qui s'est fait tout seul, a épousé Louise Lebarbier, par grand amour. Une fille est née de ce mariage, Cécile Louise n'a jamais compris ce qu'était son mari ; l'inépuisable tendresse qu'il avait pour elle, pas plus que la haute valeur de son esprit. Un jour, sollicitée par un viveur séduisant, Louise cède. Le réveil arrive vite et elle voit bientôt que l'homme à qui elle a sacrifié son honneur et sa sécurité ne l'avait prise que comme le jouet de son caprice. Mais David a tout appris, et d'une façon irréfutable. Ecrasé de douleur, puis transporté d'une colère que justifie la faute de Louise, David va la tuer, lorsque, par hasard, Cécile, sa fille chérie, entre dans la chambre où se joue ce drame.

Et alors David réfléchit à ce que va devenir cette enfant ; qu'a-t-elle fait pour mériter l'opprobe qui va rejaillir sur le nom qu'elle porte ? Faut-il même que sa pureté soit souillée par la connaissance de tant de hontes ?

Et le mari outragé cède la place au père. Après des luttes intimes où il lui faut appeler tout son courage, — un courage plus vrai que celui nécessaire pour un duel — David Herbelin se domine, se mate... et se tait.

Il y a là tout un développement de scénes dramatiques et une gradation de sentiments notés avec une maîtrise singulière.

Comment, à la suite de péripéties fort émouvantes, David Herbelin, touché du long et singulier repentir de sa femme, arrive-t-il non à oublier, mais à pardonner ; comment, dans une scène d'un mouvement inouï le mari outragé parvient-il à se venger de celui qui a bouleversé son existence, c'est ce que nos lecteurs liront dans le livre même.

Ils connaissent assez Georges Ohnet pour savoir combien il a dû rendre son récit attrayant.

JEAN VALDOR.

(1) Paul Ollendorff, édit., 28 *bis*, rue Richelieu, Paris. — 1 vol. gr. in-18, 3 fr. 50.

A l'occasion de son entrée dans sa 20me année d'existence, la Maison Georges Rodrigues et Cie, dans le but de favoriser exclusivement les lecteurs de son journal « La Bourse pour Tous » donnera gratuitement, à tous ses nouveaux abonnés les deux Primes suivantes : 1° Liste exacte de tous les Lots non réclamés avec un Calendrier des Tirages à venir ; 2° une Brochure contenant les éléments de Finance Pratique indispensables à tout capitaliste moderne. « La Bourse pour Tous » paraît tous les Samedis et contient, dans chaque numéro, une chronique succincte des faits importants intéressant le monde des affaires ; des articles d'étude sur les questions financières d'actualité et sur les opérations fructueuses à faire opportunément ; un compte-rendu des mouvements de cours de toutes les valeurs pendant la semaine ; des renseignements exacts sur les assemblées générales, conversions, émissions, échanges, fixations de dividendes, recettes, et tous autres faits bons à connaître pour les porteurs de titres ; des tableaux des cours de la Bourse au Comptant, à Terme, au Parquet, en Banque ; une petite Correspondance répondant aux questions posées par les Abonnés ; les Listes de Tirages de lots ou d'amortissements, etc.

Les Bureaux de la « Bourse pour Tous » sont à Paris, Boulevard Poissonnière, 27. Le prix de l'abonnement est de un franc par an.

On peut s'abonner sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

MUSEE DES FAMILLES, édition populaire illustrée
Sommaire du N° 23 — 7 Juin. 1894.
TROISIÈME ANNÉE

Les grands serpents. — *La Gervaise*, par Jaques Normand. — *Un Cadet de Normandie au XVII° siècle*, par F. du Boisgobey. — *Histoire de chasse*, par G. des Brulies. — *André le Tétard*, scènes de la vie des forêts sibériennes par M. Karazine, traduit du russe par Eugène Gothi. *Beaux-Arts, Salon des aquarellistes de 1894 : Cavaliers*, par Ed. Detaille. — *Jeux d'esprit.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

A CEDER
EN VIAGER
1° Une magnifique propriété, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.
2° Une propriété arrosable, sise aux Préaux.
3° Une propriété labourable sise au Plan-des-Tines.
4° Vaste grenier à foin, rue de l'Évêché.
5° Écurie, cave et grenier à foin, rue Font-Chaude.
6° Une vaste maison, sise aux Quatre-Coins.
Ces immeubles appartiennent à Madame Veuve PELLEGRIN et à Mademoiselle Caroline ROUHIER. S'y adresser pour traiter des conditions.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

DEMANDEZ Petit Livre
Trésor des Ménages, 60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à **10** centimes le litre et sans frais d'ustensiles. **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau-de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — *Produits* pour guérir toutes les *maladies* des *Vins* et pour la clarification de tous liquides ; *Matières premières* pour *parfumerie* ; **Extrait** de **Fruits** pour colorer les vins de raisins secs, piquettes, etc. ; *Désinfectant* pour *futailles* ; *Parfums* pour *tabac* à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de *liqueur Chartreuse* ou toutes autres, nous adresserons *franco* par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** centimes en timbres-poste.
Écrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne)

BONNE OCCASION
à vendre au rabais
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE
de **TROUSSET**
5 Volumes Brochés Entièrement neufs
s'adresser au bureau du Journal

VINS RECOMMANDÉS
M. Ferdinand ARNAUD, de Nimes, le propriètaire-viticulteur bien connu du département du Gard, expèdie ses produits.

	La pièce de 218 lit.	*La 1/2 pièce 108 lit.*
Montagne — —	76 fr.	43 fr.
Cotes — — —	86 »	48 »
Saint Nazaire —	97 »	54 »
Vin Blanc — —	88 »	49 »

Logés et rendus en gare destinaire franco de port et de droits (octroi excépté).

A VENDRE
UNE MAISON
Composée de trois piéces, située à la Coste.
S'adresser à M. REBATTU fils ainé, où au bureau du journal.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

MONACO VINGT MILLE FRANCS A GAGNER PAR MOIS avec petit capital, méthode nouvelle, affaire très sérieuse
Ed. LOUIT, 13, rue Lépante, NICE.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON, Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

HUILE D'OLIVE SUPERIEURE
GARANTIE PURE
AUGUSTE BASTIDE
propriétaire
à MANOSQUE (Basses-Alpes)

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Régénérateur Universel des Cheveux de Madame S. A. Allen.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR**. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Gazette des Chasseurs
Directeur : Emile BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. Rosoor-Delattre, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER
pour cause de fin de bail
LES
VARIÉTÉS SISTERONNAISES
CAFE-CONCERT
Situé Rue Droite, SISTERON.
MATÉRIEL COMPLET
S'adresser à M. THOME, Directeur.

31me ANNÉE
LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER
P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.
DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE
EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

AVIS
M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions
La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques
LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux
SIÈGE SOCIAL : Rue du Bat-d'Argent, 2, LYON
Polices Remboursables à 100 francs
Payables : 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme en 60 mois
Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.
SIX TIRAGES PAR AN
Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.
Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.
Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.
Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR AMELIORER
POTAGES · SAUCES · RAGOUTS
LEGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DELICIEUX ET ECONOMIQUE
PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE
Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.
Journal des Voyages
ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER
Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :
BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON - MONTEIL • TRIVIER, ETC.
RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX
Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.
C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES
Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

GUERISON DE LA SURDITÉ
Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

JOURNAL DE L'AGRICULTURE
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine
Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER
Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.
Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain.
Et chez tous les Libraires.
Un an . . . . . 20 fr.
Six mois . . . . 11 fr.
Trois mois. . . . 6 fr.

Conseil du Jour — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraichissante que notre Eau de Vals, source « Les Bernardins » prime du journal, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 fr. adressé à l'administration du « Sisteron-Journal ». Les frais de port se payent en plus au moment de la livraison.

Maison fondée à Paris
EN 1786
CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON
Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour DÉCOUPAGE
A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS
USINE à COULOMMIERS
Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles, Machines diverses.
OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS
Le *TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.*
BICYCLETTES TIERSOT
Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction
Tous accessoires et pièces détachées
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

Matériaux de Construction
Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS
BARDONNENCHE ET Cie
ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

Mal. du Foie de Matrice Fes blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE — Scrofule Glandes Tumeurs
BONDONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour, 1 bouteille par jour contre l'**Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE
pour le **Commerce étranger**, fondée en 1871, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

LA BOURSE SANS RISQUES
par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.
1750f de BÉNÉFICES avec 152f
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.
700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.
par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.
Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des SCIENCES ÉCONOMIQUES (2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

Nouveau Journal Financier
28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres PARIS
2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi *franco* d'un N° sur demande.
16 PAGES DE TEXTE — *Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs* — Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.
Le N° 10c — *En Vente* Paris, Lyon Toulouse, Amiens Bordeaux, Rouen

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON